



Réunion du Conseil d'administration de l'Association des ânes et mulets des Pyrénées du 5 septembre 2021 - Par Zoom

Ordre du jour :

- Concours 2021
- Situation SFET

Concours 2021 :

Fabienne Castetbieilh, ne faisant pas parti du Conseil d'administration d'APY a fait la formation organisateur de concours afin que l'association puisse organiser des concours SFET. La SFET a refusé de lui donner l'agrément.

Nous décidons donc de ne pas organiser de concours SFET.

Afin de ne pas trop pénaliser les éleveurs, nous décidons de mettre en place une prime de 20€ par animal présenté, sur les fonds propres de l'association et d'organiser toutes les épreuves de modèles et allures sur les deux lieux de concours. En effet, cela va permettre aux éleveurs de limiter les déplacements.

Nous n'organiserons pas de concours d'utilisation.

Un mail sera fait aux éleveurs pour les informer de la situation.

Relation SFET

Une lettre sera envoyée au bureau du cheval pour les informer de la situation.

Mathilde Castetbieilh, secrétaire